



SPIRITUEUX
SANS ALCOOL
GAMME ESPRIT
GIN - RHUM

NOROI
DISTILLERIE

DÉCOUVREZ LES PRODUITS SANS ALCOOL
DE LA DISTILLERIE NOROI

6596, boulevard Choquette
Saint-Hyacinthe

SAO

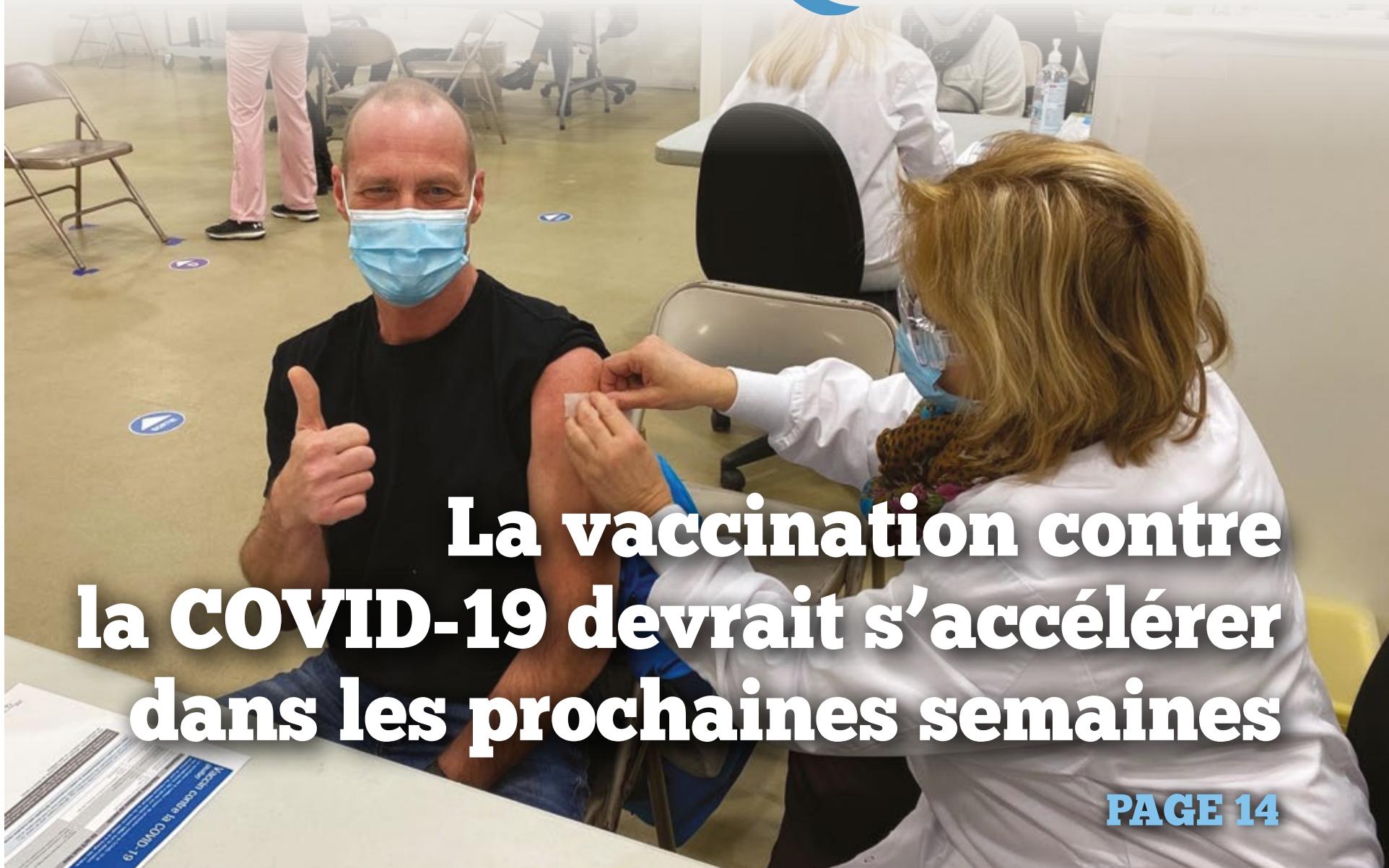
COCKTAILS
SANS ALCOOL
PRÊTS À BOIRE
SPRITZ - GIN & TONIC



JOURNALMOBILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM



La vaccination contre la COVID-19 devrait s'accélérer dans les prochaines semaines

PAGE 14

Marco Picard a été le premier à se faire vacciner à Saint-Hyacinthe. (Photo CISSS de la Montérégie-Est)

PHOTO: CISSS DE LA MONTRÉGIE-EST



CONCOURS pour le 28 jours sans alcool

2 paniers cadeaux d'une valeur totale de 140 \$
de produits sans alcool de la distillerie **NOROI**

Les détails du concours sur la page
facebook.com/pierrelucmandevilleremax

**Pierre-Luc
Mandeville**

Courtier immobilier

RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE



450 771-7707
www.remax-quebec.com
pierreluc.mandeville@remax-quebec.com

Suivez-moi sur Facebook !

RE/MAX
TEMPLE DE LA
RENOMMÉE

FIER PARTENAIRE DE
opération enfant soleil



S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, on doit s'isoler quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Il nous faudra prendre quelques munitions en janvier.

« S'armer de patience, combien l'expression est juste! La patience est effectivement une arme, et qui s'en munit, rien ne saurait l'abattre. Sans elle, on est automatiquement livré au caprice ou au désespoir. »

- Emil Michel Cioran

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

OPINION
PAGE 4

POLITIQUE
MUNICIPALE
PAGES 6 ET 7

NOUVELLES
PAGE 7

ARTS DE LA SCÈNE
PAGES 10-11

ENVIRONNEMENT
PAGE 12

COVID-19
PAGES 14-15

LIVRES
PAGE 15



Journalistes-Collaborateurs

Paul-Henri Frenière, Alexandre D'Astous, Anne-Marie Aubin, Roger Lafrance, Catherine Courchesne, Carl Vaillancourt, Pierre Rhéaume, Boris.

Comité de rédaction

Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

Direction et publicité

Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme

Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

LE BILLET DE PH



L'humour maskoutain en pandémie

*« L'humour, c'est comme les essuie-glace : ça n'arrête pas la pluie, mais ça permet d'avancer. » C'est la phrase que répétait Boucar Diouf dans son émission *Faiseux de rires* diffusée le samedi matin durant le temps des Fêtes. Même en période de confinement, il y a toujours moyen de rire (ou de sourire) via la radio, la télé et, de plus en plus, sur Internet. Certaines personnes s'y consacrent particulièrement.*

PAUL-HENRI FRENIÈRE

Dans l'environnement maskoutain, le premier nom qui m'est venu à l'esprit est celui de Pierre Rhéaume. Ce défenseur indéfectible de l'agroalimentaire s'avère être, aussi, un utilisateur régulier des réseaux sociaux.

Depuis plusieurs mois, il publie sur sa page Facebook, chaque vendredi, une série de blagues « pour terminer la semaine avec le sourire », écrit-il. Voguant entre la salacité d'un Gilles Latulippe et la subtilité d'un André Sauvé, son humour puise à toutes les sources et semble intarissable. « Ça va vous faire du bien », commente-t-il.

Une autre qui utilise Facebook pour nous faire du bien, c'est Roxane Lavoie. L'artiste graphique a développé une caricature d'elle-même qu'elle présente régulièrement dans diverses situations cocasses qui frôlent parfois l'auto-dérision. Aussi, elle met en ligne de courtes vidéos où le sens de l'humour est également présent. Elle termine souvent ses messages par : « Fallait que Facebook le sache! ».

À l'échelle du Québec, cette fois, une autre Maskoutaine a pris beaucoup de place depuis le début de la pandémie. Rosalie Vaillancourt

court, celle qui a la voix la plus aiguë de toute la colonie artistique, a évolué sur la scène avec son amie Katherine Levac — quand c'était encore possible —, et on l'a aussi entendue à la radio (*La soirée est [encore] jeune*) et vue à la télévision (*La semaine des 4 Julie*), alors qu'elle produisait également sa propre comédie musicale diffusée sur YouTube.

À l'instar de quelques autres humoristes, elle a, en quelque sorte,

profité de la COVID pour se « réinventer » et adapter son travail aux circonstances particulières. Bien sûr, son type d'humour un peu grossier ne plaît pas à tout le monde. Elle a eu droit à certaines critiques virulentes et même blessantes.

« Plus la pandémie avance, plus ça devient difficile. Les gens sont à fleur de peau et c'est normal. Il faut être plus nuancé... », a-t-elle confié très sérieusement à un journaliste sur les ondes d'ICI Radio-Canada Première.

Chose certaine, les psychologues s'accordent à dire que le rire est important en temps de crise, ne serait-ce que pour se distraire, l'espace d'un moment, de la lour-

deur du quotidien. Et les gens en ont besoin.

Le *Bye bye 2020* a connu sa plus forte cote d'écoute cette année, et ça se comprend. D'après moi, la meilleure trouvaille a été de ramener la famille Bougon sur une plage de Gaspésie. On s'est moqué de la PCU de Justin Trudeau avec une phrase qui est restée : « Pus besoin de fourrer le gouvernement, y se fourre tu seul! ».

Soyons chauvins. Même si ce n'est pas lui qui a écrit le sketch, c'est quand même François Avard qui a inventé ces personnages si caractéristiques. François Avard... un Maskoutain. ☺

Boris



Conseil d'administration

Martin Nichols, président, Sophie Brodeur, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Chantal Goulet, administratrice.

Les grandes lignes

Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com

Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à redaction@journalmobiles.com

JOURNAL
MOBILES

média communautaire maskoutain
450 501-8790 www.journalmobiles.com

1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6

Tirage : 32 500 exemplaires

Distribution par Postes Canada
et présontoirs

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale
du Québec 1157494

ISSN : 2292-3551

Culture
et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

LETTRE OUVERTE

Des changements à prescrire pour Saint-Hyacinthe

Avec un taux d'inoccupation de 0,3 %, la ville de Saint-Hyacinthe affiche le plus bas taux en matière de disponibilité de logements de tout le Québec. Ce taux a une incidence importante sur l'offre. La preuve : le coût mensuel des logements a augmenté en moyenne de 200 \$ par mois depuis juillet dernier. Autre conséquence négative à la suite des sinistres : des personnes n'ont pu être relocalisées.

Crise du logement : des impacts humains bien réels

En priorisant l'embourgeoisement et la venue de promoteurs immobiliers dédiés à la location dite de luxe pour une clientèle âgée, les conséquences vont se multiplier. Il est question, entre autres, de l'accroissement d'îlots de chaleur, de l'augmentation des démolitions de logements abordables, de l'accélération de la délocalisation de gens d'ici vers d'autres villes, voire d'autres régions, etc. Des décisions politiques qui laissent présager d'inacceptables jours sombres pour beaucoup de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui verront leur situation se détériorer en contexte de pandémie.

Quant aux secteurs de la transformation alimentaire et du commerce de services, lesquels constituent une grande partie de l'économie locale, ils vivent présentement une pénurie de main-d'œuvre, et certaines entreprises ne sortiront pas gagnantes avec les contraintes liées à la pandémie. La grande région de Saint-Hyacinthe re-

présente le grenier de la Montérégie. Le développement, tout en protégeant nos richesses naturelles, y est fondamental pour enrayer l'exode des jeunes, pour favoriser la venue de travailleurs et de jeunes familles et pour épauler les personnes vulnérables qui souhaitent un avenir meilleur.

La solution : adopter une vision municipale partagée et à long terme

Force est de constater que le manque de vision et l'absence de transparence de la classe politique municipale actuellement en place sont des facteurs très nocifs pour notre ville. Le temps est venu de se serrer les coudes pour concrétiser les changements qui s'imposent.

Saint-Hyacinthe doit mettre de l'avant des projets innovants, structurants, respectueux de l'environnement et des Maskoutaines et des Maskoutains. Il lui faut se doter de leviers économiques et de politiques pour favoriser la construction de logements abordables et sociaux. La Ville est également tenue de revaloriser ses locaux vacants en optant pour la requalification plutôt que pour la démolition aussi souvent que possible. Saint-Hyacinthe doit mettre en œuvre un réel plan d'action pour stimuler l'économie locale, une économie plus résiliente face aux changements et au service des Maskoutaines et des Maskoutains. **¶**

*Chantal Goulet,
résidente de Saint-Hyacinthe.*

LOCATAIRES, VOUS AVEZ DES DROITS.
VOICI UN ORGANISME POUR VOUS SOUTENIR :



COMITÉ
**LOGEMEN'
MÊLE**

SI VOUS AVEZ UN BAIL DE 12 MOIS
QUI SE RENOUVELLE AU 1ER JUILLET,
LISEZ CECI:

Si vous avez un bail de 12 mois qui se renouvelle au 1^{er} juillet, vous recevrez probablement, de votre propriétaire, un avis d'augmentation de loyer ou de modification au bail. C'est à ce moment de l'année qu'il est possible de le faire, et les changements s'appliqueront à l'échéance du bail actuel, donc au 1^{er} juillet. Si vous ne recevez pas d'avis dans les délais, les conditions du bail demeurent inchangées.

Lorsqu'un avis vous est signifié, vous avez trois choix : refuser, accepter ou déménager à la fin de votre bail. Si vous refusez une hausse de loyer ou l'application d'une modification au bail, vous êtes en droit de demeurer dans votre logement. À ce moment, le propriétaire devra déposer une demande de fixation de loyer au Tribunal administratif du logement (TAL). Entre-temps, le prix de votre loyer reste le même.

Pour refuser une augmentation, il vous faudra répondre à l'avis d'augmentation de loyer et de modification au bail. Vous préciserez alors que vous souhaitez continuer d'occuper votre appartement, mais que vous vous opposez à la hausse indiquée ou à la nouvelle condition imposée.

Vérifiez toujours les délais. Les avis d'augmentation pour un bail de 12 mois doivent être envoyés entre trois à six mois avant la fin du bail. Ainsi, vous devriez recevoir un avis entre le 1^{er} janvier et le 31 mars si votre bail se renouvelle au 1^{er} juillet.

ATTENTION : si vous ne répondez pas à votre propriétaire dans les 30 jours suivants la réception de l'avis, vous serez reconnu comme ayant accepté la hausse ou la modification.

Il est à noter que, pour un logement se trouvant dans un édifice de moins de cinq ans ou s'il y a changement d'affectation (si la section F du bail est remplie), vous ne pourrez pas vous opposer à une hausse de loyer et devrez quitter l'appartement.

POUR EN APPRENDRE PLUS SUR VOS DROITS ET LES RESPONSABILITÉS :

<https://logemenmele.org/quiz-droits-et-obligations-locataire>
<https://logemenmele.org/quiz-responsabilites-du-proprietaire>

POUR NOUS CONTACTER:
comitelogemenmele@gmail.com
<https://logemenmele.org/>

Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Ouvert à l'année

Connaissez-vous l'hortithérapie?

Saviez-vous que s'occuper d'une plante, c'est bon pour le moral?



**Le plus
grand producteur
de cactus
et de plantes
grasses au Québec
et même plus!**

**Découvrez un
environnement
paradisiaque
à 15 minutes
de chez vous**

f cactusfleuri.ca • 450 795-3383
1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine
7 jours sur 7, de 9 h à 17 h

Nous avons l'autorisation de la santé publique
d'ouvrir comme service essentiel,
12 personnes maximum à l'intérieur

Une année bien remplie pour les élus et élues de Saint-Hyacinthe

Pour la dernière année de leur mandat de quatre ans, les élus et élues municipaux de la ville de Saint-Hyacinthe auront du pain sur la planche avec de nombreux projets à réaliser, et une pandémie de la COVID-19 toujours bien présente malgré le début de la vaccination à la fin de l'année 2020.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« La pandémie a changé nos vies, probablement à jamais. Comme Ville, il a fallu travailler sur la santé de nos citoyens, mais aussi sur la santé de nos entreprises qui ont été durement affectées par le confinement et les fermetures. En mêmes temps, ces mesures étaient nécessaires pour protéger notre population », commente le maire Claude Corbeil, qui entreprend la dernière

année de son deuxième mandat à la mairie de Saint-Hyacinthe.

Sollicitera-t-il un troisième mandat? « Ma décision n'est pas encore prise. J'y réfléchirai assis sur mon tracteur le printemps prochain, lors des semences », répond le producteur agricole.

Une saine gestion

M. Corbeil signale qu'en ces temps difficiles, l'administration municipale a tout fait pour

limiter le plus possible les dépenses dans le budget 2021 afin de ne pas surcharger les contribuables. « Je peux vous assurer que chacun des 2 240 postes budgétaires de la Ville a été scrupuleusement analysé et que le budget a été réalisé avec toute la rigueur nécessaire parce que nous sommes très conscients que nous administrons l'argent des contribuables de Saint-Hyacinthe ».

Le maire affirme que l'atteinte de l'équilibre budgétaire a représenté un défi en raison d'une multitude d'engagements récurrents, en plus de nouvelles obligations ou préoccupations. « Cette année, le contexte particulier de la COVID-19 a impacté la planète entière, et ce sera assurément le cas jusqu'à la fin du printemps 2021. Nous abordons néanmoins 2021 avec confiance puisqu'on peut déjà anticiper les effets positifs d'une vaccination massive. Nous avons tout fait pour ne pas augmenter la taxe foncière », souligne M. Corbeil.

Le défi du logement social

Avec un taux d'inoccupation de 0,4 %, le logement social représente un important défi à Saint-Hyacinthe. « Je m'étais engagé à construire 25 nouveaux logements sociaux par année. Nous allons y investir 600 000 \$ en 2021. Malheureusement, il y a eu plusieurs incendies dans des édifices à logements au cours des dernières années, si bien que la situation est critique. Nous sommes en discussion constante avec nos députés à ce sujet », indique M. Corbeil. La construction de l'immeuble Le Concorde permettra la création de 52 logements en 2021.

Parmi les autres projets importants, le maire Corbeil rappelle l'annonce de septembre dernier où Québec et Ottawa ont confirmé un investissement de 4 M\$ chacun pour la construction d'une traverse des voies ferrées dans le cadre du prolongement du boulevard Casavant Ouest, à Saint-Hyacinthe. « Il y a aussi des investissements prévus sur nos réseaux sanitaires et pluviaux de l'ordre de 105 M\$ sur cinq ans et des travaux de rénovation au stade L.P. Gaucher de 11 650 000 \$ que nous ferons par étape. Nous allons commencer par refaire la toiture qui coule. Un montant de 4,2 M\$ est prévu pour la réfection de nos routes, incluant du pavage. Nous allons poursuivre la conversion de nos systèmes d'éclairage au DEL, des investissements qui nous permettent d'économiser sur nos coûts d'électricité ».

Marché public

Amorcée depuis quatre ans, la réfection du Marché public de Saint-Hyacinthe se poursuivra en 2021. « Nous avons commencé par refaire les fondations et nous poursuivons par étape pour l'aménagement inté-

rieur. Nous allons utiliser la même façon de faire avec le stade L.P. Gaucher, une institution pour la Ville », explique M. Corbeil. C'est là qu'évoluent les Gaulois du Collège Antoine-Girouard, dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec (LHMAAQ). C'était aussi le domicile du défunt Laser de Saint-Hyacinthe, de la LHJMQ (Ligue de hockey junior majeur du Québec).

Le développement du Domaine sur le Vert se poursuit sur le site de l'ancien terrain de golf La Providence. « Nous sommes en expansion. Nous jouissons d'une position géographique enviable à proximité de Montréal. Les gens veulent s'établir chez nous et les entreprises veulent y investir. Beaucoup de nouvelles entreprises se sont installées au cours des dernières années. Nous travaillons toujours sur le projet d'une usine d'Exceldor, un investissement de 200 M\$ qui permettrait la création de nombreux emplois. Nous espérons avoir des développements au cours des prochaines semaines. On attend des nouvelles de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole) », mentionne le maire.

Gel de la taxe foncière

En 2021, le budget de la Ville de Saint-Hyacinthe s'élèvera à 114,7 M\$, une hausse de 2,5 % par rapport à l'année dernière. La hausse du compte de taxes représentera une somme de 46 \$, soit 1,9 %, pour une maison d'une valeur moyenne de 247 133 \$. Les citoyens bénéficieront d'un gel du taux de la taxe foncière qui demeurera à 0,745 \$ du 100 \$ d'évaluation. La taxe d'eau demeurera à 195 \$, la taxe d'assainissement à 148 \$ par unité d'habitation et la taxe de piscine à 60 \$. Cependant, la taxe concernant la gestion des matières résiduelles sera majorée de 46 \$, pour un total de 205 \$, en raison de l'augmentation marquée des coûts de collecte, de transport et de disposition des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques, le tout en vertu du nouveau contrat octroyé récemment par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM).

Sept rubriques expliquent, à elles seules, la totalité de l'augmentation des dépenses pour 2021. Il s'agit de coûts associés au nouveau contrat de cinq ans que vient d'octroyer la RIAM, de l'enveloppe liée aux dépenses exceptionnelles et aux pertes de revenus associées à la pandémie de la COVID-19, d'une nouvelle augmentation des frais de la Sûreté du Québec, des dépenses liées à l'élection municipale du 7 novembre 2021 et des différents programmes de subventions pour la préservation du patrimoine bâti, pour l'aide à la rénovation ou pour l'implantation de nouveaux commerces au centre-ville. ☺



L'heure des grandes décisions

À moins d'un an des élections municipales qui se tiendront le 7 novembre prochain, l'adoption du huitième budget de l'administration Corbeil et du programme triennal d'immobilisations soulève plusieurs questions sur la situation financière de la ville de Saint-Hyacinthe dans un avenir rapproché.

CARL VAILLANCOURT

Avec une dette à long terme oscillant autour de 44,8 millions de dollars à l'issue de 2020, les projets d'infrastructures planifiés dans le programme triennal d'immobilisations risquent d'accroître le poids de la dette maskoutaine d'ici les quatre prochaines années. Les projets majeurs, comme le tunnel Casavant, l'usine de filtration et les divers investissements dans le plan de gestion des débordements de la municipalité, laissent pré-

sager une hausse significative de la dette de la ville de Saint-Hyacinthe.

Questionné à cet effet, le maire Claude Corbeil s'est fait rassurant sur la gestion de la dette publique par la Ville. « Le conseil municipal a fixé le plafond de la dette à 80 millions de dollars au début du mandat. Il n'est pas question d'augmenter ce seuil par respect pour les contribuables. Nous allons nous assurer de faire le nécessaire », a fait savoir celui qui en est à son

deuxième mandat comme maire de Saint-Hyacinthe.

Le maire des Maskoutaines et des Maskoutains a confirmé que la dette s'approchera dudit plafond fixé à 80 millions de dollars d'ici quelques années. Il a tenu à expliquer la raison de cette situation. « Nous avions des projets majeurs qui nécessitaient une intervention rapide pour corriger certaines situations. Ce sont des investissements pour la collectivité, et notre situation financière actuelle nous offrait la latitude d'agir », a-t-il mentionné, affirmant que les fonctionnaires de la municipalité ont un plan détaillé des prévisions quant à la dette publique.

Un poste de police municipal

Devant la hausse considérable de 5 % des dépenses liées à la Sûreté du Québec (SQ) sur le territoire maskoutain, la facture pour la sécurité publique représente désormais 10,8 millions de dollars ou encore 9,8 % des dépenses totales de la Ville. L'actuel gouvernement s'était entendu avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), en 2019, afin de répartir la facture moitié-moitié entre Québec et les municipalités desservies par la Sûreté du Québec.

Questionné sur la possibilité de regarder les alternatives possibles pour la ville de Saint-Hyacinthe, comme un poste de police

municipal tel qu'à Blainville — une municipalité de la même grosseur que Saint-Hyacinthe — ou encore se joindre à une régie intermunicipale, Claude Corbeil a remis les pendules à l'heure. « Le conseil municipal avait fait l'exercice dans le précédent mandat pour étudier les différents scénarios et nous en sommes venus à la conclusion que c'était plus avantageux, la Sûreté du Québec », a-t-il indiqué, précisant qu'une mise à jour de la situation pourrait être envisagée.

Une analyse du dossier reviendrait ainsi possiblement à l'ordre du jour dans les prochaines années advenant une hausse continue de la facture liée à la sécurité publique. ☎

NOUVELLES

De nouveaux panneaux publicitaires à Saint-Hyacinthe

Au cours de l'automne, on les a vus débarquer sans tambour ni trompette dans différents secteurs de la ville de Saint-Hyacinthe : quatre panneaux électroniques destinés à ne diffuser que des publicités. Même s'ils affichent le logo de la Ville, ils sont entièrement gérés par la compagnie Pattison. On en retrouve un à la sortie du tunnel de la rue Sainte-Anne et un autre près de l'usine de filtration des eaux.

ROGER LAFRANCE

« Ces quatre panneaux sont prévus à l'addenda à l'entente avec Pattison adopté par résolution au conseil municipal le 3 juin 2019, indique Brigitte Massé, directrice des communications à la Ville de Saint-Hyacinthe. Ils appartiennent à Pattison et servent uniquement à des fins publicitaires. Ils sont cependant situés dans l'emprise municipale et, comme pour plusieurs autres panneaux du genre sur le territoire, Pattison verse un loyer à la Ville pour bénéficier de ces emplacements. »

Ce n'est pas d'hier que Saint-Hyacinthe est liée avec la compagnie d'affichage Pattison. Il y a une vingtaine d'années, la Ville avait permis à Pattison d'installer d'immenses panneaux d'affichage le long de l'autoroute 20.

L'intérêt de la Ville à installer des panneaux publicitaires sur ses terrains est multiple, selon Mme Massé. « Ce genre d'entente permet d'encadrer étroitement la présence de ces panneaux sur notre territoire. Il s'agit aussi d'une source non négligeable de revenus pour la Ville. »

L'entente intervenue avec Pattison permettra également à la Ville de moderniser son panneau d'information municipale installé près des Galeries Saint-Hyacinthe, au coin des boulevards Laframboise et Casavant, et même d'en ajouter de nouveaux. Ces panneaux servent à diffuser des messages d'intérêt public provenant de la municipalité ou d'organismes communautaires.

De nouveaux panneaux de ce type apparaîtront bientôt au coin des rues Saint-Louis et des Seigneurs et près du pont T.-D.-Bouchard. Le coût de ces nouveaux panneaux sera simplement déduit du loyer que verse Pattison à la Ville de Saint-Hyacinthe.



L'entente avec la compagnie Pattison permettra également de moderniser et d'installer de nouveaux panneaux d'information municipale comme celui-ci au coin des rues Saint-Louis et des Seigneurs.

PHOTO : ROGER LAFRANCE

Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches



Vous êtes là quand les gens que vous aimez vivent un mauvais moment. Ne vous oubliez pas. Des solutions existent pour aller mieux.

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. **N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.**

Prenez soin de vous

- Misez sur vos forces personnelles et ayez confiance en vos capacités.
- Rappelez-vous les stratégies gagnantes que vous avez utilisées par le passé pour traverser une période difficile. Il n'y a pas de recette unique, chaque personne doit trouver ce qui lui fait du bien.
- Accordez-vous de petits plaisirs (écouter de la musique, prendre un bain chaud, lire, pratiquer une activité physique, etc.).
- Si c'est accessible, allez dans la nature et respirez profondément et lentement.
- Apprenez à déléguer et à accepter l'aide des autres.
- Demandez de l'aide quand vous vous sentez dépassé par les événements. **Ce n'est pas un signe de faiblesse, c'est vous montrer assez fort pour prendre les moyens de vous aider.**
- Contribuez à l'entraide et à la solidarité tout en respectant vos limites personnelles et les consignes de santé publique. Le fait d'aider les autres peut contribuer à votre mieux-être et au leur.
- Prenez le temps de réfléchir à ce qui a un sens ou de la valeur à vos yeux. Pensez aux choses importantes dans votre vie auxquelles vous pouvez vous accrocher quand vous traversez une période difficile.
- Limitez les facteurs qui vous causent du stress.
- Bien qu'il soit important de vous informer adéquatement, limitez le temps passé à chercher de l'information au sujet de la COVID-19 et de ses conséquences, car une surexposition peut contribuer à faire augmenter les réactions de stress, d'anxiété ou de déprime.



Outil numérique *Aller mieux à ma façon*

Aller mieux à ma façon est un outil numérique d'autogestion de la santé émotionnelle. Si vous vivez des difficultés liées au stress, à l'anxiété ou à la détresse, cet outil peut contribuer à votre mieux-être puisqu'il permet de mettre en place des actions concrètes et adaptées à votre situation. Pour en savoir plus, consultez Québec.ca/allermieux



Laissez vos émotions s'exprimer

- Gardez en tête que toutes les émotions sont normales, qu'elles ont une fonction et qu'il faut se permettre de les vivre sans jugement.
- Verbalisez ce que vous vivez. Vous vous sentez seul? Vous avez des préoccupations?
- Donnez-vous la permission d'exprimer vos émotions à une personne de confiance ou de les exprimer par le moyen de l'écriture, en appelant une ligne d'écoute téléphonique ou autrement.
- Ne vous attendez pas nécessairement à ce que votre entourage soit capable de lire en vous. Exprimez vos besoins.
- Faites de la place à vos émotions et aussi à celles de vos proches.



Utilisez judicieusement les médias sociaux

- Ne partagez pas n'importe quoi sur les réseaux sociaux. Les mauvaises informations peuvent avoir des effets néfastes et nuire aux efforts de tous.
- Utilisez les réseaux sociaux pour diffuser des actions positives.
- Regardez des vidéos qui vous feront sourire.



Adoptez de saines habitudes de vie

- Tentez de maintenir une certaine routine en ce qui concerne les repas, le repos, le sommeil et les autres activités de la vie quotidienne.
- Prenez le temps de bien manger.
- Couchez-vous à une heure qui vous permet de dormir suffisamment.
- Pratiquez des activités physiques régulièrement, tout en respectant les consignes de santé publique.
- Réduisez votre consommation de stimulants : café, thé, boissons gazeuses ou énergisantes, chocolat, etc.
- Buvez beaucoup d'eau.
- Diminuez ou cessez votre consommation d'alcool, de drogues, de tabac ou votre pratique des jeux de hasard et d'argent.

Aide et ressources

Le prolongement de cette situation inhabituelle pourrait intensifier vos réactions émotionnelles. Vous pourriez par exemple ressentir une plus grande fatigue ou des peurs envahissantes, ou encore avoir de la difficulté à accomplir vos tâches quotidiennes. Portez attention à ces signes et communiquez dès que possible avec les ressources vous permettant d'obtenir de l'aide. Cela pourrait vous aider à gérer vos émotions ou à développer de nouvelles stratégies.

• Info-Social 811

Service de consultation téléphonique psychosociale 24/7

• Regroupement des services d'intervention de crise du Québec

Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres

• Service d'intervention téléphonique

Service de consultation téléphonique 24/7 en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)

De nombreuses autres ressources existent pour vous accompagner, consultez : Québec.ca/allermieux

Québec.ca/allermieux

 **Info-Social 811**

Québec 



PHOTO : NELSON DION

La réinvention tranquille du Centre des arts Juliette-Lassonde

L'année 2020 a été éprouvante pour de nombreux artistes. Frappés de plein fouet par la pandémie de COVID-19 et le confinement, ils n'ont d'autres choix, depuis mars dernier, que de se réinventer. Il en est de même pour les organismes culturels, dont le Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe. Son équipe compte d'ailleurs offrir, dès que possible, des formules de spectacles novatrices, intéressantes et respectueuses des règles sanitaires, question de garder les arts vivants... bien vivants !

CATHERINE COURCHESNE

En 2020, en raison de la pandémie, annuler ou reporter des spectacles est devenu le pain quotidien du Centre des arts Juliette-Lassonde, et les pertes financières aussi... « On enregistrait alors un déficit de 240 000 \$ pour l'année en cours », estime son directeur général et artistique, Jean-Sylvain Bourdelais. Le vent a toutefois tourné lorsque le gouvernement Legault a annoncé une aide financière de 50 millions de dollars pour les organismes culturels québécois, en octobre dernier. « Cette aide nous permet notamment de compenser les revenus de billetterie et de payer les artistes et artisans malgré l'annulation d'un spectacle », explique M. Bourdelais. Soutenue ainsi financièrement, l'équipe du Centre met maintenant toutes ses énergies à peaufiner trois formules de spectacles, soit les formules distanciation, virtuelle et ambulatoire.

L'art en salle

Lorsque les salles de spectacles du Québec ouvriront de nouveau (le 8 février 2021 au plus tôt), le public maskoutain pourra renouer contact avec le Centre des arts Juliette-Lassonde grâce à la formule distanciation. Cette formule peut se résumer ainsi : présenter un spectacle devant un public restreint afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. « On a rodé cette formule d'août à octobre dernier, avant que Saint-Hyacinthe tombe en zone rouge, souligne Jean-Sylvain Bourdelais. On appliquait alors des règles sanitaires strictes, telles qu'orchestrer l'entrée et la sortie des salles, laisser des bancs libres entre les spectateurs, exiger le lavage des mains et le port du masque. Les spectateurs ont beaucoup apprécié ces mesures. Même que la majorité d'entre eux ont déclaré s'être davantage sensés en sécurité dans nos salles que dans les épiceries ! »

Une bonne nouvelle quand on sait que le Centre a acheté pour 17 000 \$ d'équipements de nettoyage, dont des canons pour laver les bancs, des panneaux de type Plexiglas ainsi que des produits désinfectants. « S'équiper ainsi était nécessaire pour assainir les salles avec rapidité et efficacité », ajoute le directeur. Cela dit, bien que le public s'adapte plutôt bien à la formule distanciation, certains artistes n'aiment pas jouer devant des salles à moitié vides et préfèrent reporter leurs représentations.

L'art chez vous

En attendant que le Centre puisse de nouveau aller de l'avant avec la formule distanciation, son équipe travaille d'arrache-pied à mettre en place la formule virtuelle. Grâce à elle, les spectateurs pourront regarder en ligne (et du confort de leur salon !) un spectacle capté en direct ou en différé au Centre. « On n'est pas encore prêts à offrir cette option, mais on y travaille. On a d'abord dû acheter l'équipement numérique, qui représente un investissement de 50 000 \$. Et maintenant, on doit former les employés. Si tout va bien, on pourra présenter un premier spectacle virtuel en mars prochain », affirme Jean-Sylvain ▶

Jean-Sylvain Bourdelais, directeur général et artistique du Centre des arts Juliette-Lassonde.



CREDIT PHOTO: PATRICK DESLANDES



L'équipe du Centre des arts Juliette-Lassonde : à l'arrière, de gauche à droite: Jean-François Tremblay, Frank Arseneault, Nelson Archambault, Jean-Philippe Lachance et François Bernier. **À l'avant, de gauche à droite:** Esthel Tessier, Guylaine Beauregard, Jean-Sylvain Bourdelais, Caroline Beaudreault, Roxanne St-Pierre, Michelle Mignault et Anouk Charbonneau. **Absents:** Francyne Pothier, Marie-Ève Archambault, Laurence Lacoste, Brigitte Bernard et Jocelyne Gaudette.

Bourdelaïs qui, il y a quelques mois, résistait encore à cette tendance.

Il n'est pas le seul. « Encore une fois, plusieurs artistes ne sont pas chauds à l'idée de parler devant des bancs vides, particulièrement les humoristes, qui carburent aux rires d'une salle. » Heureusement, certains arts, comme la danse, s'adaptent plus facilement au virtuel. « On reçoit beaucoup de vidéos où on voit des danseurs performer dans des endroits inusités. Et depuis la populaire émission de danse Révolution, le public semble friand de ce type de performances et être prêt à payer pour en regarder. »

L'art un peu partout

La troisième option, pour sa part, est la formule ambulatoire, qui permettra aux arts

d'aller vers les gens. « Que ce soit du théâtre ambulatoire dans les rues, de la musique sur des chars allégoriques, des musiciens qui performent dans les Galeries Saint-Hyacinthe, le but est que les arts rejoignent le public là où il se trouve, pour mettre un peu de vie pendant (et après) cette pandémie. » Bien sûr, cette formule sera possible lorsque les rassemblements seront permis.

Ce n'est pas tout : en mars et en avril, le Centre des arts Juliette-Lassonde se promènera dans les écoles avec le projet Asteria. Créé par Noisy Head Studio, La Fougue et La Maison Fauve, Asteria permet aux jeunes de vivre une expérience de réalité virtuelle autour d'artistes populaires tels que les chanteurs Vincent Vallières et Daniel Bélanger, la pianiste Alexandra

Stréiski, le rappeur FouKi et la chanteuse Dominique Fils-Aimé. « Grâce à un casque de réalité virtuelle, les jeunes voient, par exemple, Vincent Vallières interpréter une chanson sur scène pour le voir ensuite assis à côté d'eux, en train de leur expliquer la création de cette chanson ! » Après la représentation, d'une durée de 60 à 75 minutes, un artiste numérique discute avec les élèves de réalité virtuelle et des métiers qui y sont associés.

L'art à prix divers

À noter que les coûts des billets pour ces trois formules diffèrent. Alors que la formule ambulatoire est gratuite (à l'exception d'Asteria, qui coûte 10 \$ par élève), les billets pour la formule virtuelle varieront entre 10 et 20 \$. Pour ce qui est de la formule distanciation,

les spectateurs doivent s'attendre à débourser entre 20 et 60 \$.

L'avenir est entre nos (lavages de) mains

Pandémie ou pas, certaines formules, telles que les formules virtuelle et ambulatoire, resteront. « Quant à la formule distanciation, on y mettra fin dès que la situation de santé publique reviendra à la normale, affirme Jean-Sylvain Bourdelais. Ce qui dépend, bien sûr, de la progression de la COVID-19... »

Du moins, que ce soit en formule distanciation, virtuelle ou ambulatoire, le directeur du Centre des arts Juliette-Lassonde n'a qu'un souhait : que le public soit au rendez-vous. « Les artistes ont besoin de vous. » Et admettons-le, on a vraiment besoin d'eux aussi. ☺

Guillaume Mousseau,
directeur marketing

Nelson Dion,
directeur général

113 654 utilisateurs
sur journalmobiles.com

19 242 abonnés
de la page [Facebook.com/JournalMobiles/](https://www.facebook.com/JournalMobiles/)

54 400 lecteurs
de notre édition papier
envoyée par la poste

Mobiles média est en forte progression !

Au nom de toute l'équipe, Guillaume Mousseau et Nelson Dion disent merci aux Maskoutains!

19 242 ABONNÉS DE LA PAGE FACEBOOK DE MOBILES



113 654 UTILISATEURS SUR JOURNAMOBILES.COM



Guillaume Mousseau - guillaume@journalmobiles.com - 450 230-7557

L'OBV Yamaska veut planter 2000 végétaux par année

L'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) compte s'engager davantage au cours des prochaines années dans des projets terrain pour améliorer la qualité de l'eau de la Yamaska et de ses tributaires. Dans cette optique, l'organisation se donne comme objectif de planter 2000 arbres et arbustes par année, d'ici 2025, le long de cours d'eau sur son territoire.

L'OBV Yamaska travaille depuis 2000 à regrouper les usagers de l'eau de la Yamaska, c'est-à-dire les municipalités, les industries, les producteurs agricoles, les pêcheurs et les citoyens, pour qu'ils trouvent ensemble des solutions pour préserver la rivière. Un Plan directeur de l'eau (PDE) identifie les problématiques qui nuisent à la Yamaska et propose des actions pour les atténuer ou les résoudre. Parmi ces actions, plusieurs concernent la végétalisation des bandes riveraines pour réduire l'érosion des berges et

pour absorber les eaux qui ruissellent vers les cours d'eau. L'OBV réalise certaines de ces actions, mais son conseil d'administration souhaite maintenant en faire plus.

« En plus de la concertation et de la planification que réalise l'organisme sur la gestion de l'eau, il est important, pour l'OBV Yamaska, de pouvoir contribuer directement sur le terrain à l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes. Les chantiers de l'OBV vont tout à fait dans ce sens et accélèrent

la mise en œuvre des solutions proposées dans le PDE », rappelle Alex Martin, directeur général de l'OBV Yamaska.

L'OBV Yamaska est déjà très présent sur le terrain : campagnes d'échantillonnage d'eau dans des rivières et ruisseaux de son bassin versant, projets d'amélioration de pratiques agricoles, de protection de la faune et de ses habitats, éducation et sensibilisation des jeunes, contrôle des espèces exotiques envahissantes. L'ajout de projets d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines s'inscrit parfaitement dans son mandat, croit Sabine Vanderlinden, gestionnaire de projets à l'OBV. Elle souligne que l'OBV a mené plusieurs projets de la sorte depuis 2018, notamment dans maintes municipalités de son territoire.

« C'est un service qui s'inscrit dans la concrétisation des actions du PDE et dans le cadre de notre programme de restauration de la Yamaska, explique Mme Vanderlinden. On intervient déjà sur le terrain et on a développé une bonne expertise. Le fait d'y aller encore plus va augmenter cette expertise et faire en sorte qu'on aura une meilleure connaissance du terrain et des problématiques existantes et qu'on pourra affiner nos interventions. »

Cette année, l'OBV a planté 1906 arbres et arbustes dans quatre projets répartis dans les municipalités de Bromont, Farnham, Roxton Pond et Saint-Pie. 



Portraits de famille

Le Comité Éco-Quartier du CCCPEM (Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) présente Portraits de famille, un projet collectif et citoyen d'appropriation de l'espace urbain par l'observation d'arbres maskoutains. Suivez-nous à travers cette série de portraits et découvrez, sous un angle nouveau, le quartier Christ-Roi d'aujourd'hui et de demain.



CRÉDIT PHOTO : PIERRE BÉLAND

Portrait no 2 : Portraits de famille – Pin derrière la rue Concorde Nord

De la famille des pinacées, je suis de grande taille. On voit ma cime pointer entre les immeubles. On aime bien me regarder l'hiver avec cette neige qui s'écrase sur mes aiguillons. Certains prennent mes cônes pour faire du bricolage. Je suis utile : j'abrite les oiseaux, j'absorbe les grands vents et mes aiguilles servent de paillis. J'ai même une deuxième vie : mon bois sert à fabriquer des meubles, des planchers et bien d'autres objets pratiques. Je souhaite vivre encore longtemps pour regarder les enfants s'amuser dans la cour d'école. J'aime tellement mon quartier. Je suis témoin d'une bonne partie de son histoire.

Texte de Chantal Goulet



Découvrez des producteurs locaux ainsi que des produits faits au Québec grâce à la nouvelle chronique de IGA Famille Jodoin écrite par Pierre Rhéaume

LE MIEL GAUVIN ET IGA JODOIN Une histoire de familles



PIERRE RHÉAUME

Charles-Auguste Gauvin a fondé, en 1940, l'entreprise Miel Gauvin, spécialisée dans la production apicole. En 1963, son fils Yves et, un peu plus tard, son autre fils Paul ont rejoint l'entreprise familiale. Yves s'occupait des ruches et Paul, de la mise en marché. Aujourd'hui, c'est au tour de Jérôme et de Philippe de poursuivre la tradition, et on voit déjà pointer une relève : Émile, Maude et Marguerite, les enfants de Jérôme, et Thomas, Hugues et Cédrick, ceux de Philippe. Odette, fille de Charles-Auguste, travaille aussi dans l'entreprise familiale depuis 2005.

Passionné dès sa plus tendre enfance par les abeilles, Charles-Auguste Gauvin était fils d'un producteur laitier et maraîcher de Saint-Thomas-d'Aquin. Il a été conseiller et maire de l'ex-municipalité de La Providence pendant plus de 25 ans. C'est lui qui a été l'instigateur du stade La Providence qui, quelques années plus tard, a porté son nom, et qui est maintenant un centre multisports.

Si Charles-Auguste Gauvin a commencé à s'intéresser à cette production dès les années 30, la vente, elle, a débuté dans les années 1940. Reconnaissable entre toutes, à La Providence, la maison de la famille Gauvin, avec sa petite boutique à l'arrière, fait partie du patrimoine agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Jérôme et Philippe ont, depuis, emménagé dans de tout nouveaux locaux au 3450, chemin Giard, toujours à Saint-Hyacinthe.

En 2019, ce fut au tour d'Yves d'entrer dans l'histoire en étant admis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec pour sa contribution exceptionnelle au développement de cette production. Paul, quant à lui, s'est aussi bien impliqué sur différents comités à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

La présence des produits Miel Gauvin sur les tablettes de l'épicerie IGA Jodoin remonte à très loin dans le temps. Dès la fondation de ce supermarché, alors propriété de la famille Laliberté, Miel Gauvin s'y trouvait. Entre les deux familles s'est instaurée, depuis, une relation basée sur la confiance et le respect mutuel. Miel Gauvin a d'ailleurs une place de choix



dans les supermarchés de La Providence et de Douville.

Miel Gauvin, c'est toute une gamme de produits, du miel traditionnel jusqu'à la moutarde au miel, au chocolat au miel et aux arachides au miel. On compte plus d'une cinquantaine de produits disponibles et, si vous pensez santé, vous y trouverez de la gelée royale, du pollen et de la propolis, un antibiotique naturel. Au IGA Jodoin, vous découvrirez un vaste assortiment de produits du miel pour l'alimentation. Ce miel est produit à partir du travail d'abeilles de plus de 800 colonies réparties localement et presque exclusivement dans la MRC des Maskoutains, preuve, s'il en faut, de leur attachement pour le terroir de notre région.

« Nous sommes très fiers de tout produire ici même, à Saint-Hyacinthe, rappelle Jérôme Gauvin. Nous récoltons notre miel dans la région et nous procédons à l'extraction, à la fabrication et à l'empotage dans notre nou-

velle boutique sur le chemin Giard. Ainsi, et cela veut dire beaucoup aussi pour nous, notre partenariat avec la famille Jodoin prend tout son sens, soucieuses que sont nos deux familles d'offrir aux Maskoutains et Maskoutaines un produit fièrement d'ici, vendu par deux familles d'ici. » Le miel est un sucre naturel composé à plus de 80 % de glucides, riche en énergie. On y retrouve principalement deux sucres simples qui ne nécessitent aucune digestion avant leur absorption et qui sont facilement et directement assimilés par le corps : le fructose et le glucose. À cause de son pouvoir sucrant plus élevé, il est un choix intéressant, car on le consomme en quantité moindre. Également, il possède un indice glycémique plus faible.

Miel Gauvin et IGA Jodoin : quand deux familles donnent à l'achat local tout son sens.

La suite de l'article ainsi que des photos et vidéos sur journalmobiles.com/leplus



Philippe et Jérôme Gauvin, propriétaires.

IGA Famille Jodoin (Douville)
5445, boul. Laurier O., Saint-Hyacinthe

IGA Famille Jodoin (Providence)
2260, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe



SELON LE MSSS

La vaccination contre la COVID-19 devrait s'accélérer dans les prochaines semaines

Amorcée le 23 décembre dans la région de Saint-Hyacinthe, la vaccination contre la COVID-19 va s'accélérer lors des prochaines semaines selon le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), et ce, malgré le début de l'administration de la dose de rappel prévu à la fin du mois de mars.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« Dans la ligne du temps présentée mercredi (6 janvier) par le ministre Dubé, la deuxième dose devrait être administrée dès le mois de mars. La cadence de vaccination s'accélérera au fur et à mesure que nous recevrons davantage de vaccins », indique Noémie Vanheuverzwijn, de la direction des communications du ministère.

Depuis le 23 décembre, plusieurs personnes faisant partie des groupes prioritaires identifiés par le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) ont reçu leur première dose de vaccin à l'un des deux sites désignés, soit à la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, au Pavillon La COOP, ou à la clinique de vaccination au Quartier DIX30, à Brossard. En date du

13 janvier, 15743 personnes ont été vaccinées en Montérégie. Il n'est pas possible d'avoir les chiffres par site désigné.

« Comme ce vaccin ne peut être déplacé, et puisque la Montérégie ne dispose pas de CHSLD [Centre d'hébergement et de soins de longue durée] offrant l'espace disponible pour accueillir un grand nombre de personnes, nous avons choisi deux sites hors de nos établissements qui étaient utilisés pour la vaccination antigrippale. Nous voulions également éviter de créer un va-et-vient important dans des établissements qui accueillent des personnes vulnérables à la COVID. C'est pour cette raison que, dans un premier temps, la vaccination s'adresse seulement aux travailleurs des CHSLD, aux ressources intermédiaires et aux ressources en milieu familial

qui œuvrent auprès de personnes vulnérables. Les résidents de ces ressources seront vaccinés dès qu'il sera possible de déplacer de plus petites quantités de vaccins vers ces lieux », explique la directrice de santé publique de la Montérégie, Dre Julie Loslier.

Cette campagne de vaccination se déroule en collaboration avec les CISSS (Centres intégrés de santé et de services sociaux) de la Montérégie-Centre, Est et Ouest. Des travailleurs de tous les secteurs de la Montérégie sont donc vaccinés.

Par site, 1000 personnes par jour

Au départ, les responsables prévoyaient vacciner 4400 membres du personnel œuvrant auprès des résidents en CHSLD publics et privés, en résidences intermédiaires et en résidences de type familial avec clientèle âgée de la Montérégie. « L'opération de vaccination se fera graduellement. À terme, dans chacun des

deux sites, nous pourrons vacciner 1 000 personnes par jour. De plus, d'autres sites de vaccination seront ajoutés dès que cela sera autorisé », indique l'agente d'information aux relations médias du CISSS de la Montérégie-Centre, Sara-Ève Tremblay, qui précise que les premières doses reçues en décembre dernier provenaient de la compagnie Pfizer.

Les vaccins de Pfizer doivent être gardés à une température de -70 degrés Celsius et les doses ne peuvent être déplacées. « Il s'agit d'un aspect logistique important, mais on ne parle pas d'un frein, commente Mme Tremblay, qui ne peut s'avancer sur le moment où la population en général pourra se faire vacciner. Cela dépend du nombre de vaccins que nous recevrons. Les groupes prioritaires ont été déterminés par le Comité sur l'immunisation du Québec, l'objectif principal étant de prévenir les maladies graves et les décès chez les personnes les plus vulnérables ».

Première personne vaccinée à Saint-Hyacinthe

Le préposé aux bénéficiaires Marco Picard, du Centre d'hébergement de la MRC-d'Acton, a été la première personne vaccinée contre la COVID-19 au Pavillon La Coop de Saint-Hyacinthe, l'un des deux sites autorisés pour la vaccination en Montérégie, le 23 décembre. M. Picard est à l'emploi du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est depuis quelques mois à peine. Il a fait partie de la formation accélérée de préposé en CHSLD, l'été dernier. « Ce vaccin est, bien entendu, un soulagement qui arrive après des mois difficiles, et c'est un plaisir pour moi d'être le premier employé du CISSS de la Montérégie-Est à le recevoir. Malgré cela, je resterai vigilant en tout temps et continuerai de respecter les consignes sanitaires pour protéger les résidents, mes collègues et tous mes proches », a déclaré M. Picard.

En Montérégie, la première vague de vaccination contre la COVID-19 s'adresse aux travailleurs de la santé en priorité. La population sera tenue informée des prochaines étapes.

Ne pas baisser la garde

« Même si ce début de la campagne de vaccination contre la COVID nous donne l'espérance de retrouver une vie normale, il ne faut absolument pas baisser la garde. Le virus est présent partout dans la communauté, et nos hôpitaux accueillent de plus en plus de personnes très malades », fait valoir Dre Loslier. ☩



PHOTO: CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Nouvelles mesures en vigueur en lien avec le couvre-feu

À la suite des annonces gouvernementales du 6 janvier dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe présente les différentes mesures mises en place pour la durée du couvre-feu ainsi que les consignes à respecter. Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à la bulle familiale. Le port du couvre-visage ou d'un cache-cou est fortement recommandé durant la pratique de la glissade et du patinage. Le bain libre et le patin libre sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

« Pour garder la forme physique et mentale, l'activité physique est primordiale. Saint-Hyacinthe offre plusieurs espaces récréatifs gratuits. J'invite donc tous les citoyens à les découvrir ou les redécouvrir avec leur bulle familiale. C'est en bougeant à l'extérieur que nous passerons à travers cette période », a indiqué le maire Claude Corbeil.

Parc Les Salines

Le parc est ouvert tous les jours de 7 h à 19 h et la capacité d'accueil du site se limite aux places disponibles dans les deux aires de stationnement. L'accès au chalet est fermé, des commodités extérieures et des toilettes temporaires ont été ajoutées sur le site.

La boutique de location est ouverte de 8 h à 18 h et offre, en quantité très limitée, le prêt de tubes pour une durée d'une heure.

Les activités de plein air comme la glissade, le patinage, la marche, le ski de fond et la

raquette sont autorisées en bulle familiale seulement. Consultez les conditions quotidiennes au 450 253.5082.

Parc Casimir-Dessaulles

Le sentier glacé du parc Casimir-Dessaulles est accessible de 11 h à 19 h. L'ajout d'éclairage crée une ambiance féérique.

Patinoires de quartier

Les patinoires extérieures sont ouvertes tous les jours jusqu'à 19 h. La pratique du hockey est interdite. Le patin libre doit se limiter à la bulle familiale. Chaque patinoire a une capacité d'accueil limitée et les vestiaires demeurent fermés. Informez-vous auprès de votre corporation de loisirs de quartier pour les conditions de la glace.

Parcours actifs urbains

Les parcours actifs urbains demeurent accessibles, et ce, même l'hiver. Situés dans les secteurs Sacré-Cœur et Bois-Joli, les trajets

de 2,5 km et de 5 km sont d'une durée de 30 à 60 minutes à basse vitesse. Ils sont ponctués de balises directionnelles et de panneaux informationnels aux départs et introduits à même le réseau cyclable existant. Consultez la page dédiée pour plus d'information.

Les citoyens sont invités à consulter le site Internet du gouvernement du Québec pour plus d'information sur l'ensemble des consignes. ☎



PHOTO : NELSON DION

« Pour garder la forme physique et mentale, l'activité physique est primordiale. Saint-Hyacinthe offre plusieurs espaces récréatifs gratuits.

LIVRES CULTURE

Nos forêts intérieures : un hommage à la nature sauvage

Dans ce premier roman, Julie Dugal réunit une centaine de fragments relatant différents épisodes de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte de Nathalie, jeune femme qui s'interroge sur le destin, les routes que l'on emprunte et que l'on suit plus ou moins consciemment. Véritable découverte, cette jeune romancière nous offre un récit intimiste, poétique et authentique. Finaliste au Prix des libraires du Québec, ce roman est idéal pendant le confinement qui se poursuit.

ANNE-MARIE AUBIN

Retour aux racines

Comme l'auteure, Nathalie a grandi dans une nature sauvage, entourée de sa famille. Elle a vécu en symbiose avec sa cousine Karine jusqu'à l'âge adulte où elles ont emprunté des routes divergentes. Alors qu'adolescentes, les deux cousines ont déménagé en ville et ont suivi le courant, désillusionnées, elles se sont cherchées : l'une, à travers la vente de plats Tupperware, l'autre, en se vautrant dans les téléséries et le vin.

Quelque chose s'est brisé à la naissance de la deuxième fille de Nathalie. Rien n'allait plus dans sa vie de femme, de couple, de mère : « L'arrivée de Magalie a réveillé ma forêt in-

térieure [...] Magalie est sortie des entrailles de ma forêt un matin de novembre. En venant au monde, elle a cassé mes branches dans lesquelles elle a grandi neuf mois, entortillée. »

Voir grandir son enfant nous ramène à nos racines, à notre enfance, à ce que l'on désire transmettre. L'auteure a sans doute puisé dans ses souvenirs pour raconter la forêt, le lac, les champs, les petits fruits à profusion. Les légendes de l'oncle Paul entourant la sorcière du quatrième rang et les oiseaux fantômes frappent l'imaginaire des enfants. « J'aimais ça, les histoires de mon oncle Paul, j'aimais ça avoir peur, suspendue à ses lèvres, et sentir mon cœur palpiter et me demander ce qui allait arriver. »

Se réapproprier l'enfance

La famille de Nathalie aime se réunir pour boire de la crème de menthe, de la bière Laurentide, pour fumer des Player's Light. Les enfants, très libres, se régalaient de Kit Kat, de chips Yum-Yum, de biscuits Fudgee-O, de saucisses et de guimauves autour du feu.

« On reste couchées dans l'Econoline. On est seules au monde, ici, même les maringouins nous laissent tranquilles. Des fois, on vient quand il y a trop de visite chez nous, trop de fumée ou trop de musique forte, quand nos yeux brûlent et qu'on a besoin de calme. Ici, nos rêves sont infinis, ils touchent le ciel et dansent au vent avec les épinettes. »

Les descriptions poétiques du décor, par exemple cette métaphore de la forêt qui tisse le roman, créent des images fortes. D'une manière réaliste, mais qui n'est pas dénuée de poésie, elle décrit une époque aujourd'hui révolue. Lucide, l'héroïne sait qu'elle ne pourra jamais offrir une vie semblable à ses filles. Trop de choses ont changé. « La liberté que mes parents m'ont donnée dans la forêt au milieu des lacs, des chevreuils, des chats sauvages et des bancs de neige plus hauts que la maison [...] La neige, les bleuets, le lac, les épinettes, tout ça, je ne pourrai jamais leur donner. »

La jeune maman revisite sa forêt avec ses enfants, loin du tourbillon, tel un pèlerinage au pays de l'enfance malgré le fait que rien ne soit pareil : « Elle est là, la vraie malédiction de la forêt Rouge. Vidée de ses épinettes géantes à coups de dix roues chargés de troncs et de pépines s'enfonçant toujours plus loin en son cœur. [...] On est tous des bêtes sauvages, on est tous



des oiseaux fantômes, on est tous en voie d'extinction. »

Julie Dugal sait nous émouvoir et nous faire sourire dans ce texte très incarné qui s'inscrit dans un mouvement de romans mettant en valeur la région, le terroir, les racines. ☎



DUGAL, JULIE
Nos forêts intérieures,
Montréal, Marchand de feuilles, 2020, 398 p.

NOROI DISTILLERIE

SPRITZ



DÉFI 28 JOURS SANS ALCOOL NOUVELLE GAMME DE SPIRITUEUX SANS ALCOOL

GIN & TONIC



STATION
AGRO-BIOTECH

6596, BOULEVARD CHOQUETTE, SAINT-HYACINTHE

DISTILLERIENOROI.COM

GIN



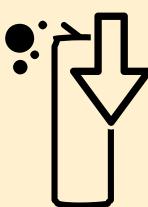
DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX COCKTAILS SANS ALCOOL

ATYPIQUE

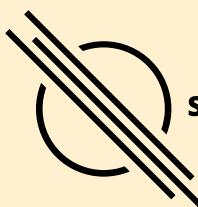
RHUM ÉPICÉ & COLA | GIN & TONIC | SPRITZ | MOJITO



SAVOUREUX



FAIBLE EN SUCRE



SANS ALCOOL



LESBREUVAGESATYPIQUE.COM